



16ème législature

Question N° : 14712	De M. Philippe Frei (Renaissance - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Amélioration de la prévention des risques d'addiction aux opioïdes	Analyse > Amélioration de la prévention des risques d'addiction aux opioïdes.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Date de changement d'attribution : 11/06/2024 Date de renouvellement : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Frei appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la nécessité d'améliorer la prévention des risques d'addiction des patients aux opioïdes. Prescrits sur ordonnance aux patients victimes d'une pathologie provoquant des douleurs d'intensité modérée à forte, ces antalgiques ont prouvé leur efficacité thérapeutique depuis longtemps pour soulager de nombreux patients en souffrance. Toutefois, les opioïdes les plus puissants, comme le tramadol, la codéine ou la morphine, dont bénéficient environ 5 millions de malades en France, présentent l'inconvénient d'entraîner un risque de dépendance extrêmement fort une fois le traitement terminé. D'après l'Observatoire français des médicaments, le nombre d'hospitalisations liées à la consommation excessive d'antalgiques opioïdes prescrits a augmenté en France de 246 % entre 2000 et 2021 et les décès de 192 % entre 2000 et 2017. Aussi, dans la continuité de la recommandation formulée par l'Agence du médicament sur la nécessité d'améliorer la formation des professionnels de santé et de poursuivre la stratégie de prévention sur les risques d'addiction sur le long terme lors de la prise d'opioïdes, il lui demande de bien vouloir préciser les moyens et mesures pouvant être mis en œuvre pour améliorer l'anticipation de ce véritable risque de dépendance.